LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES
FFHANDBALL

Procès-verbal du Bureau Directeur
6 février 2023 (visioconférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, RIPERT Alain, SENECLOZE Daniel

Absent : PEAN Patrick

Excusé : COLOMBANI Frédéric, Carine MOREL

La réunion est ouverte à 19h15 sous la présidence d'Alain Ripert.

Ressources Humaines

Il avait été évoqué, au cours d'un Bureau Directeur au mois d'octobre, un point concernant la revalorisation salariale. La CCNS évolue en 2023 : les barèmes ont été publiés mais nous sommes en attente de la publication du décret.

Un point a été fait et une synthèse est restituée concernant les emplois de la ligue et leur situation.

Après échanges, les membres du Bureau Directeur présents, acte sur des revalorisations de salaires qui auront lieu à parution du décret concernant les changements de la CCNS.

Le changement de groupe implique des changements de missions en adéquation avec des compétences et ne peut avoir lieu qu'après entretien. Il est important de bien dissocier la revalorisation salariale du changement de groupe.

Ludovic Dain avait commencé un bilan de compétences ; il souhaite le poursuivre. Une demande d'aménagement du temps de travail est actée.

Le cabinet de recrutement est en cours de traitement / poste de DGS : des premiers entretiens seront effectués prochainement.

Autres points

L'audit concernant l'ITFE s'est poursuivi la semaine dernière à Clermont-Ferrand.

L'Assemblée Générale de la ligue prévue le 3 juin 2023 a eu comme proposition La Ricamarie (partie restauration à voir, pas d'amphi) et Voiron (limité en places). Après échanges, le BD se positionne pour Voiron.

CTI, les factures de la Loire, la Savoie, l'Allier et la Haute-Savoie sont arrivées ; les paiements seront effectués dans la semaine. La partie variable n'a toujours pas été perçue par la ligue.

Les tribunaux :

- 19/01/2023 : dossier de Mr Mani : l'audience est reportée au 04/04/2023
- Octobre 2023 (report) : correctionnel de Mr Brosset, sachant que les indemnités journalières de la prévoyance ont été arrêtées (1095 jours atteints).

Interpoles Féminins à Bourg de Péage : les premiers retours laissent présager un bilan à l'équilibre. L'équipe AURA a terminé 3ème avec une belle prestation.

Tous les intervenants, salariés ligue, comités et les bénévoles, sont remerciés pour la qualité de leurs travaux et leurs implications. Trois joueuses ont, à priori, été repérées.

Conseil Territorial : il était prévu le 20 février. Il sera décalé (budget non terminé) et sera fait en présentiel afin de mieux échanger. Cette réunion se fera en deux temps : Comité Directeur et présidents de commissions pour la partie budgétaire ; le volet CTI avec les présidents des comités (copil CTI et BD) afin de faire des projections pour le CTI 2023. Il est positionné le 18 mars 2023.

Une action / féminisation est prévue sur le territoire de Haute-Savoie le 18 mars 2023 après-midi.

Les personnes présentes valident la date retenue et la forme de la réunion.

La réunion est levée à 20h45

Compte rendu validé :

- 8 pour
- 0 abstention
- 0 contre

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

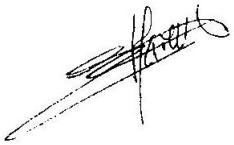

Alain RIPERT, Président